



HAL
open science

Essai sur le comportement d'épargnant des agriculteurs

Yves Léon, Chantal Guerrier

► **To cite this version:**

Yves Léon, Chantal Guerrier. Essai sur le comportement d'épargnant des agriculteurs. [Rapport de recherche] INRA Station d'Economie et Sociologie rurales. 1975, 29 p. hal-01891735

HAL Id: hal-01891735

<https://hal.science/hal-01891735>

Submitted on 9 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE
Station d'Economie Rurale de Rennes



ESSAI SUR LE COMPORTEMENT D'EPARGNANT
DES AGRICULTEURS

Yves LEON
avec la collaboration technique
de Chantal GUERRIER .

- septembre 1975 -

SOMMAIRE

	pages
Résumé.....	1
Introduction.....	2
<u>Section 1</u> - De la constatation de l'épargne agricole à son explication par la théorie du revenu permanent.....	3
11. L'ampleur de l'épargne des ménages d'exploitants agricoles.....	3
12. L'apport de la théorie du revenu permanent	6
<u>Section 2</u> - Du statut d'entrepreneur individuel au comportement d'épargnant.....	9
21. La spécificité de l'épargne des ménages d'exploitants agricoles.....	9
22. Résultats empiriques.....	13
221. Les données.....	14
222. Variabilité du revenu et hypothèse de proportionnalité.....	15
223. Evolution de la propension moyenne à épargner et revenu relatif.....	20
Conclusion.....	26
Références bibliographiques.....	28

R E S U M E

Les ménages d'agriculteurs épargnent apparemment plus, en moyenne, que ceux des autres catégories socio-professionnelles, malgré des revenus souvent plus faibles. Ils consacrent en général à l'épargne plus de 20 % de leurs ressources alors que les salariés consomment près de 90 % des leurs.

Pour les défenseurs de la théorie du revenu permanent, ces faits ne sont pas le reflet d'un comportement original mais traduisent simplement la variabilité plus grande des revenus des ménages d'agriculteurs. Celle-ci engendre un comportement contre-aléatoire, qui permet de compenser le déficit des mauvaises années par l'épargne de celles où le revenu a été supérieur au revenu "normal" ou permanent.

Dans cet article, on étudie le comportement d'un échantillon permanent de ménages suivis pendant vingt ans. On montre que l'interprétation en terme de variabilité du revenu est insuffisante. Pour comprendre pourquoi les ménages d'agriculteurs ont un taux d'épargne élevé, il faut tenir compte du fait qu'ils sont obligés de financer un capital d'entreprise avec des moyens modestes. D'une façon complémentaire, on donne une interprétation théorique du comportement des ménages d'agriculteurs basée sur l'hypothèse du revenu relatif. En supposant que le taux d'épargne d'un ménage est lié non à son niveau absolu de ressources mais à sa place dans la hiérarchie des revenus, on peut expliquer les disparités de taux d'épargne constatées à un moment donné. L'évolution dans le temps peut aussi être interprétée en termes de revenu relatif mais les résultats empiriques obtenus sur ce point restent très limités.

Dans une deuxième section, nous tenterons de répondre aux questions restées en suspens en confrontant les résultats de nos travaux à une analyse axée sur la spécificité du comportement d'entrepreneur individuel des agriculteurs.

Section 1. DE LA CONSTATATION DE L'EPARGNE AGRICOLE A SON EXPLICATION PAR LA THEORIE DU REVENU PERMANENT

11. L'ampleur de l'épargne des ménages d'exploitants agricoles

Dans "A Theory of the Consumption Function" (4)*, FRIEDMAN est amené à comparer, à plusieurs reprises, les fonctions de consommation des ménages d'agriculteurs et d'autres agents. Les chiffres qu'il cite font ressortir, aux USA, pour 1935-36 et 1950, une propension moyenne à épargner tournant autour de 0,17 - 0,13 pour les agriculteurs contre 0,11 - 0,08 pour les autres ménages (1).

Des résultats plus récents confirment pleinement cette tendance. MIZOGUCHI (14) fait le même type de comparaison pour le Japon en 1965. En utilisant des concepts identiques à ceux employés dans les références citées par FRIEDMAN, il trouve pour les exploitants agricoles à temps plein un taux d'épargne de 0,28 contre 0,17 pour les ménages d'employés et d'ouvriers (2). Il est à noter que dans ces deux exemples, les agriculteurs concernés ont un revenu moyen inférieur d'environ 30 à 40 % à celui des autres catégories.

Lorsque les revenus disponibles sont équivalents, la différence entre les taux d'épargne est encore plus accentuée (2), (8) et (12). En 1965, les agriculteurs d'Ille-et-Vilaine qui disposent d'un revenu faible (12 000 F par an) en épargnent le tiers alors que les ouvriers qui ont des ressources équivalentes, en épargnent seulement 19 %. De même des exploitants agricoles aisés (Eure-et-Loir) dont les revenus sont presque équivalents à ceux de cadres supérieurs (37 000 F) en épargnent 64 % soit quatre fois plus que ces derniers (16 %).

* Les numéros entre parenthèses renvoient aux références bibliographiques.

(1) *op. cit.* tableaux 1, p. 41 et 3, p. 62.

L'épargne ne comprend pas les achats de biens durables.

(2) *op. cit.* tableaux 2.2., p. 25 et 2.8, p. 46.

Taux calculés amortissements compris. En incluant dans l'épargne l'achat de biens durables, ces taux passent respectivement à 0,30 et 0,21.

INTRODUCTION

L'épargne, moyen d'assurer autofinancement des investissements nouveaux et remboursement des emprunts se trouve au coeur des problèmes posés par l'évolution des exploitations agricoles. Mais cette épargne est dégagée par des ménages d'entrepreneurs individuels pour lesquels il y a nécessité de financer conjointement les besoins de consommation de la famille et la croissance de l'entreprise.

Ce fait implique-t-il des contraintes spécifiques ? On constate que le taux d'épargne des ménages d'exploitants agricoles est, avec celui des autres entrepreneurs individuels, toutes choses égales par ailleurs, nettement supérieur à celui des autres ménages. En contrepartie, cela correspond souvent à un niveau de vie moins élevé. Dans ces conditions, on peut se demander si l'effort supplémentaire auquel s'astreignent les ménages d'agriculteurs est le résultat de motivations spécifiques et si leur épargne a les mêmes caractéristiques que celle des autres ménages. Ne faut-il pas, si cette question est correctement posée, rechercher pour les ménages d'exploitants agricoles un type d'explication du comportement financier différent de celui que l'on peut déduire des théories présentées jusqu'ici ?

D'autre part, au sein du secteur agricole lui-même, il existe des disparités importantes de moyens de production, de revenu, de niveau de vie. Le processus d'accumulation du capital auquel participe l'épargne ne peut-il aider à les expliquer ? En effet, l'épargne est le résultat d'une opération de production et d'accumulation, mais est aussi à la base du processus de reproduction du capital et du revenu qui engendre à son tour une nouvelle épargne. La croissance de l'exploitation et le niveau de vie futur du ménage dépendent donc de l'évolution de cette dernière. Celle-ci est-elle indépendante des moyens dont dispose le ménage à un moment donné et les mécanismes de financement consacrent-ils une situation acquise ? Dans ce cas, il existerait un déterminisme de l'évolution des exploitations agricoles lié à la situation de départ de chacun. Au contraire, tendent-ils à modifier leur position relative et dans quel sens ?

Ce sont ces questions que nous voulons poser dans cet article. Dans une première section, nous ferons rapidement le point des connaissances en matière d'épargne agricole. Ce sera l'occasion d'une discussion des explications avancées par FRIEDMAN et d'autres auteurs sur l'analyse de la fonction de consommation. Nous verrons en quoi les explications proposées, basées sur la théorie du revenu permanent, laissent subsister un certain nombre de points d'interrogation.

Dans ce qui suit, nous faisons référence à des travaux portant sur la fonction de consommation. Pour faciliter leur confrontation avec ceux que nous avons réalisés sur l'épargne, nous n'utilisons dans un premier temps que les concepts de propension marginale à consommer et d'élasticité de consommation par rapport au revenu (à la place de leurs complémentaires relatifs à l'épargne) (tableaux 1 et 2).

Tableau 1 - Propension marginale à consommer et élasticité de consommation

Date	Unités observées	Revenu moyen	C/R (1)	dC/dR (2)	élasticité de la consommation (3)
USA					
1 1935/36	ménages non agricoles	1 952	0.89	0.73	0.82
2 1950	ménages non agricoles	4 084	0.91	0.73	0.80

3 1935/36	ménages d'exploitants agricoles	1 259	0.87	0.57	0.65
4 1950	ménages d'exploitants agricoles	1 680	0,83	0.57	0.69

FRANCE					
5 1964	ménages de salariés	18 200	0.80	0.59	0.69

6 1965	ménages d'exploitants agricoles :				
	Ille-et-Vilaine	12 240	0.66	0.32	0.21
	Eure-et-Loir	36 660	0.36	0.17	0.06

notes : revenu en dollars pour les USA, en francs pour la France.
la colonne (3) représente le produit de la colonne (2) et de l'inverse de la colonne (1).

Source : 1.2.3.4. : cités par FRIEDMAN, op. cit., p. 41.

5.6. : cf (3) et (10). Biens durables non inclus dans la consommation.

Les taux d'épargne avancés dans ce dernier travail sont nettement supérieurs à ceux trouvés par les auteurs précédemment cités. Par rapport à leurs estimations de l'épargne, les nôtres incluent en plus l'achat de biens durables. En ce qui concerne les agriculteurs, une certaine sous-estimation de la consommation n'a pu être évitée du fait du mode de calcul de l'autoconsommation. Elle s'est révélée être au demeurant assez faible (1). Enfin, les échantillons étudiés comprennent peu de très petits agriculteurs qui du fait de la faiblesse de leurs ressources épargnent sans doute peu. Ce dernier fait tend à repousser vers le haut les taux d'épargne calculés. Ceux-ci ne sont d'ailleurs que des moyennes. Ils mettent bien en évidence l'ampleur du phénomène d'épargne chez les agriculteurs mais masquent les disparités extrêmement importantes qu'il connaît au sein de cette catégorie de ménage.

Ainsi, la propension moyenne à épargner des ménages d'exploitants agricoles calculée selon la taille de l'exploitation varie de la façon suivante (2). Les agriculteurs d'Ille-et-Vilaine travaillant des surfaces inférieures à 10 ha (revenu égal à 6 900 F) n'épargnent que 10 % de leur revenu, alors qu'à l'autre bout de l'échelle ceux d'Eure-et-Loir exploitant plus de 50 ha (revenu total égal à 76 000 F) épargnent 71 % du leur. Entre ces deux pôles, le taux d'épargne suit une progression régulière. D'où la concentration de l'épargne chez les ménages disposant des exploitations les plus grandes. D'un extrême à l'autre, elle est multipliée par 79 alors que les ressources ne le sont que par 11 (2). On retrouve des disparités d'importance comparable entre les ménages d'agriculteurs suédois étudiés dans les enquêtes épargne de 1957-58 (12). Pour des revenus disponibles variant de 1 à 20, le taux d'épargne passe de 0 % à 52 % (3). FRIEDMAN note également que les petits agriculteurs ne consacrent qu'une très faible part de leur revenu à l'épargne (4) (voir la note 1 de la page 3).

Ces résultats permettent de constater les différences de comportement qui existent entre les ménages de salariés et d'agriculteurs, et au sein même du groupe des agriculteurs, mais ne donnent pas les moyens de les expliquer. Pour aller plus loin, il est nécessaire d'étudier la façon dont ces diverses catégories réagissent à une modification de leurs ressources et comment ils en répartissent un gain ou une perte entre épargne et consommation. La comparaison des propensions marginales et des élasticités instantanées correspondantes donne une première approche de ce problème.

(1) L'autoconsommation a été calculée aux prix à la production. Voir (9) p. 55 et (1) p. 33.

(2) D'une extrémité à l'autre de l'échelle des revenus, la consommation unitaire n'est multipliée que par 2,5 et passe de 2 940 F pour les ménages disposant des revenus les plus bas à 7 400 F pour les plus favorisés.

(3) Biens durables inclus dans l'épargne. Lorsqu'ils sont exclus, les taux sont respectivement de 5 % et de 49 %.

les différences de comportements constatées sont-elles réelles ; ne sont-elles pas dues à des observations biaisées ? D'autre part, le calcul d'élasticités instantanées résultant de la comparaison à un moment donné des taux d'épargne d'agents différents possède-t-il une valeur prédictive ? Peut-on déduire de ces chiffres une loi d'évolution pour le groupe dont les agents font partie ?

Sur le premier point, on peut remarquer que les données étudiées sont toutes dérivées d'enquêtes du type "budget des ménages" réalisées pour une année donnée. Les valeurs calculées sont par conséquent ponctuelles et peuvent ne refléter que partiellement les tendances structurelles du comportement des agents étudiés. Dans le cas des agriculteurs dont les ressources sont sujettes à des variations importantes, cette critique est encore plus justifiée. Le fait d'analyser des observations provenant d'échantillons assez importants permet d'y pallier partiellement comme nous le verrons ci-dessous.

Sur le deuxième point, les travaux de KUZNETS (7) ont montré que l'on ne pouvait déduire de ce type de données des prévisions cohérentes avec l'évolution de long terme des quantités agrégées. Alors qu'à la suite des premières analyses des budgets de ménages on prévoyait (quelle que fût la catégorie de ménage étudiée ou la taille de l'échantillon employé) une augmentation du taux d'épargne dans le temps, l'étude de séries chronologiques suffisamment longues conduisit à conclure à sa stabilité.

La théorie dite du revenu permanent présentée par FRIEDMAN (4) permet de donner une première réponse au problème que pose la comparaison des deux types de données et d'expliquer l'apparente spécificité du comportement des ménages d'exploitants agricoles (1). Cette théorie est basée sur l'hypothèse fondamentale suivante : le ménage règle sa consommation en fonction du revenu qu'il a à un moment donné mais aussi de ceux qu'il a perçus dans le passé et de ceux qu'il escompte pour l'avenir. Sa consommation ne dépend donc pas de son revenu courant mais du niveau de ressources qu'il considère comme permanent ou normal. Pour un ménage donné, le rapport entre revenu permanent et consommation permanente est indépendant du niveau de ses ressources actuelles et est lié au taux de l'intérêt, au rapport du patrimoine au revenu permanent et à son "goût" pour la consommation (2). Cette hypothèse a une

(1) Pour une exposition complète de la théorie de FRIEDMAN, voir (1). La définition des concepts "permanents" et "transitoires" figure pages 21-25. On peut aussi consulter (9) pages 34-42.

(2) $C = C_p + C_t$, $R = R_p + R_t$, où C et R désignent le revenu et la consommation, p et t les parties "permanentes" et "transitoires". L'hypothèse de proportionnalité s'écrit : $C_p = k(i, w, u) R_p$ où i représente le taux d'intérêt, w le rapport du capital matériel au revenu permanent et u une variable aléatoire propre à chaque ménage.

Tableau 2. Propensions moyenne et marginale à consommer des agriculteurs, élasticité de consommation (par classes de surface)

Ille-et-Vilaine					Eure-et-Loir				
strates de surface	revenu moyen	C/R	$\frac{dC}{dR}$	élasticité de la consommation	strates de surface	revenu moyen	C/R	$\frac{dC}{dR}$	élasticité de la consommation
S < 10 ha	6 860	0.90	0.88	0.79	S < 10 ha	15 450	0.69	0.21	0.14
10 < S < 20 ha	13 980	0.64	0.32	0.21	20 < S < 50ha	26 380	0.38	0.18	0.07
S > 20 ha	20 870	0.54	0.30	0.16	S > 50 ha	76 520	0.29	0.19	0.05

Source : identique à celle de la ligne 6 du tableau 1.

Mis à part les problèmes de comparabilité notés plus haut, les chiffres du tableau 1 reflètent une tendance identique à celle constatée pour les taux d'épargne. Les ménages d'agriculteurs ont une élasticité de consommation nettement plus faible que les ménages de salariés. La différence est très accusée en France, où la propension marginale à épargner des agriculteurs est, globalement, extrêmement élevée. Au sein du groupe des agriculteurs des disparités apparaissent. L'examen du tableau 2 montre qu'elles restent limitées pour la propension marginale à consommer, sauf en ce qui concerne les agriculteurs à bas revenus d'Ille-et-Vilaine dont le comportement est radicalement différent de celui des autres groupes. Leur élasticité de consommation est très proche de celle des salariés. Pour les autres catégories d'agriculteurs, la consommation est très rigide : elle semble l'être de plus en plus lorsque le revenu augmente, ce qui indique qu'une modification de revenu produit des effets d'autant plus considérables sur l'épargne que la catégorie considérée est déjà plus favorisée sous ce rapport.

12. L'apport de la théorie du revenu permanent

Une certaine convergence se dégage de l'ensemble des résultats présentés, tant sur le plan de la propension moyenne à épargner que sur celui de l'élasticité instantanée de la consommation ; elle met en évidence une position apparemment spécifique des agriculteurs. Cependant deux questions se posent :

transitoires affectant, dans un sens ou dans l'autre, les revenus des seuls agriculteurs. Ce n'est pas le cas, ce qui signifie, suivant la thèse de FRIEDMAN, que les agriculteurs bénéficient à chaque fois, de revenus transitoires positifs puisqu'ils épargnent plus : cette conclusion paraît peu vraisemblable. Seule une comparaison portant sur un même groupe pendant plusieurs années permettrait de vérifier le bien-fondé de ce type d'explication. A l'heure actuelle, la controverse reste ouverte (11), (13). Un article récent de GIRAO et al.(5) apporte une contribution intéressante sur ce point. Les auteurs comparent les élasticités de consommation de deux groupes d'agriculteurs, dont l'un bénéficie de revenus stables et l'autre de revenus variables pendant une période de 7 ans et concluent que l'instabilité des revenus n'a que peu d'influence sur leur comportement de consommateur.

Il semble donc que l'interprétation de FRIEDMAN ne suffise pas pour expliquer les disparités constatées entre agriculteurs et non agriculteurs. Ces disparités dans le comportement d'épargnant ne se réduisent probablement pas seulement à une mesure de la variabilité relative des revenus bien qu'une telle approche permette d'interpréter, d'une façon simple, les propensions marginales observées en coupe et leurs différences en fonction des catégories socio-professionnelles.

L'explication doit, en tenant compte des acquis apportés par la théorie du revenu permanent, être cherchée dans une autre direction. Il existe en effet un facteur de différenciation irréductible entre les salariés et les agriculteurs ; c'est le statut d'entrepreneur individuel de ces derniers. Il leur impose des contraintes spécifiques. Il paraît logique de penser que ce fait a des conséquences importantes sur le comportement d'épargnant des agents concernés.

Section 2. DU STATUT D'ENTREPRENEUR INDIVIDUEL AU COMPORTEMENT D'EPARGNANT

21. La spécificité de l'épargne des ménages d'exploitants agricoles

L'épargne des agriculteurs possède deux caractéristiques liées au statut d'entrepreneur individuel des chefs d'exploitation : elle est réalisée par des ménages mais sa

conséquence importante : l'élasticité de la consommation par rapport au revenu permanent est égale à 1. Il y a donc stabilité du niveau de la propension moyenne à épargner, ce qui est conforme aux résultats cités ci-dessus. FRIEDMAN complète cette hypothèse en supposant qu'il n'y a pas de corrélation entre les composantes transitoires du revenu et de la consommation : les revenus transitoires sont intégralement dévolus à l'épargne (ou à la désépargne).

Le revenu observé d'un ménage à un moment donné, n'est pas forcément équivalent à ce qu'il considère comme son revenu permanent. Par suite, la propension à consommer tirée des valeurs observées n'a pas de signification structurelle, car elle inclut des éléments transitoires. En particulier les ménages dont les ressources sont composées pour une bonne part de revenus transitoires épargnent la totalité de ces derniers. Leurs propensions marginale et moyenne à épargner le revenu observé sont par conséquent toutes choses égales par ailleurs, plus élevées que celles des ménages dont les revenus sont plus stables. FRIEDMAN pense que ces ménages, du fait de la plus grande variabilité de leurs ressources, ont le désir d'épargner intégralement un supplément de revenu qu'ils ne considèrent pas comme permanent pour se prémunir ensuite contre une variation en sens inverse de leur revenu observé.

Cette explication permet de comprendre pourquoi l'élasticité de la consommation des agriculteurs est plus faible que celle des salariés lorsque l'on compare des ménages appartenant à ces deux catégories. Les salariés perçoivent des revenus relativement moins affectés par la composante transitoire que les agriculteurs ; leur élasticité de consommation est donc moins biaisée que celle des agriculteurs par rapport à la valeur théorique de 1. Une comparaison de ce type suppose d'ailleurs implicitement que les deux groupes étudiés ont des caractéristiques communes vis-à-vis des facteurs affectant le coefficient de proportionnalité k .

Le problème se pose lorsqu'il s'agit d'expliquer pour quelle raison on trouve toujours pour les agriculteurs une propension moyenne à consommer inférieure à celle des autres catégories. D'après l'hypothèse de FRIEDMAN, les revenus transitoires ont une espérance nulle. Ceci doit se traduire, dans un groupe suffisamment important, par l'annulation, en moyenne, des revenus transitoires individuels. Par conséquent, la moyenne du revenu et de la consommation observés du groupe fournissent une approximation satisfaisante du revenu et de la consommation permanente et aussi de k . Si la direction de l'écart variait suivant les années étudiées, on pourrait admettre que les divergences dans les valeurs observées soient dues à des facteurs

Ce fait donne la mesure de l'effort auquel doivent s'astreindre les exploitants agricoles et leur famille par rapport aux salariés. Il est lié évidemment à la forte intensité capitaliste de l'activité agricole mais aussi à la situation de l'agriculture, secteur en déclin, dans l'ensemble de l'économie. Les exploitations agricoles ont une rentabilité faible ou nulle dans la plupart des cas (15). Pour survivre, chaque unité doit produire plus et pour cela est amenée à utiliser un capital de plus en plus important. Du fait du statut de l'exploitation agricole, seul le ménage peut assurer cette accumulation en épargnant une grande part de son revenu.

212. La plupart des exploitations agricoles sont encore de type familial et sont caractérisées par une imbrication très étroite, au sein d'une même unité économique, d'une entreprise et d'un ménage. Le chef d'exploitation est aussi un chef de famille, ce qui lui pose des problèmes spécifiques lorsqu'il veut épargner.

La double nature de l'unité de production agricole se traduit généralement par des flux financiers nombreux entre l'entreprise et le ménage. Il y a solidarité financière entre ces deux composantes ; le ménage peut contribuer à renflouer l'entreprise s'il y a lieu et inversement la prospérité de cette dernière entraîne celle de la famille. Nous traduirons ce fait en faisant l'hypothèse qu'il y a unicité de caisse.

Le ménage peut ainsi apporter au fonctionnement de l'exploitation un soutien non négligeable par l'intermédiaire des revenus non agricoles. Revenus provenant d'activités exercées à l'extérieur de l'exploitation par l'un ou l'autre des membres du ménage, revenus du capital ou transferts. On sait que du fait de leur régularité, certains de ses revenus contribuent souvent à assurer le remboursement des emprunts contractés pour l'équipement de l'exploitation. Par leur présence, ils jouent un rôle de tampon qui permet à la consommation du ménage de ne pas subir de plein fouet le contrecoup des aléas du revenu d'exploitation.

Sur le plan des dépenses la solidarité entre ménage et entreprise se traduit par une concurrence entre les besoins de la famille et ceux de l'exploitation. A tout moment se pose le problème de l'allocation des ressources entre deux objectifs également importants mais contradictoires dans le court terme. Le ménage peut donner la priorité à un niveau de vie élevé mais il risque d'hypothéquer son niveau de vie futur ! Au contraire, il peut favoriser la constitution d'une épargne importante, ce qui l'oblige à comprimer au maximum sa consommation courante.

destination en fait essentiellement une épargne d'entreprise. Examinons chacune de ces caractéristiques et les conséquences qu'elles entraînent au niveau du comportement financier.

211. Le caractère d'épargne d'entreprise n'est pas contestable : l'étude comparant le comportement d'épargnant des agriculteurs et des autres catégories socio-professionnelles face à l'épargne, déjà citée (8), montre que l'épargne des agriculteurs est utilisée à plus de 85 % pour l'autofinancement des investissements et le remboursement des emprunts d'exploitation. La part réservée au financement de l'entreprise est donc considérable. KLEIN (6) pour sa part, divise les emplois de l'épargne en trois grandes catégories substituables : achats nets de biens immobiliers, épargne contractuelle, épargne libre (dans laquelle est inclus en particulier le financement des entreprises individuelles). L'ensemble des entrepreneurs individuels, dont les problèmes sont à bien des égards comparables à ceux des agriculteurs se distingue par l'importance de l'épargne libre. Une étude similaire réalisée en Israël confirme ce résultat et indique que la catégorie d'épargne dont l'élasticité par rapport au revenu est la plus forte, pour les entrepreneurs individuels, est constituée des investissements d'entreprise (élasticité égale à 2,4) (10).

Pour le ménage d'exploitants agricoles, l'épargne présente un caractère obligatoire, car elle joue un rôle crucial dans le processus de production par l'intermédiaire des investissements. Elle permet donc en principe d'accumuler le capital, d'accroître le revenu et d'améliorer à terme le niveau de vie de la famille. La constitution de l'épargne rentre par conséquent dans un processus dynamique dont elle est à la fois le résultat et le moteur : résultat d'une opération de production, elle permet d'envisager les suivantes sur une échelle plus grande.

Ce caractère obligatoire et dynamique distingue fondamentalement l'épargne des agriculteurs et des autres entrepreneurs individuels de celle des salariés. Pour l'agriculteur, on peut dire, en simplifiant, qu'il faut épargner aujourd'hui pour vivre demain. Cette contrainte existe rarement pour le salarié dont le niveau de revenu, lorsqu'il est en pleine activité, ne risque pas d'être remis en cause s'il n'épargne pas ou insuffisamment. La majeure partie des salariés épargnent pour acheter des biens durables ou se constituer un actif de sécurité (sous forme de logement par exemple) mais n'ont pas pour objectif prioritaire de tirer leur revenu principal de l'épargne accumulée. On comprend dans ces conditions que l'achat de biens durables ou de logement représente une partie en général relativement faible des revenus des salariés. Pour les catégories de salariés concernés par l'étude citée ci-dessus, il représentait 37 % des ressources totales. Par contre, pour les agriculteurs, l'investissement était équivalent à leur revenu agricole brut de l'année.

Un ménage dont le revenu aura évolué dans les mêmes proportions que le revenu moyen restera à sa place dans la hiérarchie des revenus et gardera ses habitudes de consommation et d'épargne. Au contraire un ménage qui aura gagné ou perdu des places adoptera un comportement différent. A un décrochage prolongé des ressources correspondra provisoirement un taux de consommation plus élevé, du fait de l'inertie des habitudes de consommation, puis un réajustement en baisse conforme à la nouvelle position du ménage. Au contraire, un ménage dont les revenus croîtront de façon plus soutenue que ceux de l'ensemble, après un moment de latence, augmentera la part de son épargne. Sur le plan du groupe, une stabilité d'ensemble de la distribution des revenus se traduira par la stabilité du taux d'épargne moyen, c'est-à-dire par une élasticité de long terme de l'épargne proche de l'unité.

Cette hypothèse a des conséquences très importantes sur l'évolution des exploitations agricoles. Le fait que le taux d'épargne d'un ménage d'agriculteurs soit fonction, à un moment donné, de sa position dans l'échelle des revenus implique que les ménages qui se trouvent au sommet dégagent des volumes d'épargne considérablement plus élevés que ceux qui sont au milieu ou à la base de cette hiérarchie. Par ailleurs, l'hypothèse d'interdépendance des consommations entraîne qu'en l'absence d'une modification de la distribution des revenus, les disparités de taux d'épargne subsistent dans le temps. Comme l'épargne joue un rôle central dans le destin des exploitations, cela signifie que ceux qui au départ disposent des moyens les plus importants ont toutes chances de se maintenir à leur place. Nous postulons donc l'existence d'un déterminisme dans l'évolution des exploitations agricoles, que les mécanismes de financement contribuent à maintenir globalement.

22. Résultats empiriques

Les tests de cette partie seront effectués à partir de données relatives à un groupe de ménages d'exploitants agricoles suisses. Ces ménages font partie de ceux suivis en comptabilité par le Secrétariat des Paysans Suisses. Ils ont été sélectionnés d'après la durée pendant laquelle cet organisme avait tenu pour eux leur comptabilité. On a ainsi constitué un échantillon permanent de 59 ménages, couvrant la période 1949-1968.

213. Que résulte-t-il de cette double contrainte : obligation de consommer et nécessité d'épargner ? On constate que plus un ménage agricole a un revenu élevé et plus son taux d'épargne croît. Pour expliquer ce phénomène dont la réalité est contestée par la théorie du revenu permanent, nous faisons l'hypothèse que le taux d'épargne d'un ménage dépend de son revenu relatif, c'est-à-dire de la place qu'il occupe, en moyenne, dans la hiérarchie des revenus. Cette hypothèse a été avancée pour la première fois par DUESENBERY et MODIGLIANI (1). Elle repose sur la notion d'interdépendance de la consommation des ménages. Les ménages dont les revenus sont les plus bas essaient de rivaliser sur le plan de la consommation avec ceux dont les revenus sont un peu plus élevés. Ils ont par conséquent une propension moyenne à consommer plus forte que ces derniers et ainsi de suite.

Cette explication attribue donc à la consommation un rôle moteur. Dans le cas des agriculteurs, elle nous paraît insuffisante, du fait de la place jouée par l'entreprise. Nous pensons que pour ces ménages, il y a comparaison entre un désir plus ou moins grand de consommation lié à leur position dans l'échelle des revenus et les possibilités d'investissement qu'offre leur exploitation. Les ménages situés dans le bas de l'échelle des revenus considèrent que l'épargne productive qu'ils pourraient constituer serait insuffisante pour améliorer la situation de leur entreprise, compte tenu du niveau de consommation qu'ils veulent atteindre. Ce niveau est déterminé par référence aux classes de ménages disposant de revenus un peu plus élevés. Ils consomment par conséquent la plus grande partie de leurs ressources ; ce qui reste est consacré à l'achat de biens durables ou placé (9). Plus on s'élève ensuite dans la hiérarchie des revenus, plus les opportunités d'épargne productive sont importantes et moins le niveau de la consommation de référence s'accroît.

Cette progression décrite ici en comparant des groupes d'agriculteurs de revenu différent à un moment donné a-t-elle une réalité si l'on suit maintenant les variations du phénomène d'épargne dans le temps ? L'hypothèse du revenu relatif permet encore de prévoir le type d'évolution du taux d'épargne. Si chaque ménage détermine son rapport consommation/épargne en fonction de son revenu relatif, une progression générale de l'ensemble des revenus accompagnée d'un maintien de leur distribution à l'identique se traduira par la reproduction à des niveaux de revenu absolu plus élevé des comportements décrits ci-dessus.

(1) Voir le chapitre IV de l'ouvrage de FRIEDMAN, déjà cité, pp. 157-182.

222. Variabilité du revenu et hypothèse de proportionnalité

D'après la théorie du revenu permanent, la valeur de l'élasticité de la consommation (et de l'épargne) par rapport au revenu observé résulte de la proportion relative qu'occupent la variance du revenu permanent et celle du revenu transitoire dans la variance totale. Une manière de calculer la vraie valeur de l'élasticité serait donc d'éliminer les revenus transitoires et pour cela d'allonger la durée de la période d'étude. Au cours d'une période suffisamment longue, un ménage interprète la majeure partie des changements de son revenu comme une variation de son revenu permanent et non comme une conséquence des revenus transitoires. La longueur de la période d'étude dépendant de l'horizon des ménages considérés. FRIEDMAN calcule que cet horizon est d'environ trois années, mais d'autres auteurs, tels que MAYER (13) pensent qu'il est beaucoup plus court. Compte tenu des aléas qui frappent le revenu des agriculteurs nous pensons que leur horizon est plus long que celui des autres catégories socio-professionnelles. Nous avons choisi arbitrairement une période de quatre ans.

La démarche suivie consiste à faire la régression épargne-revenu pour chaque année séparée de façon à estimer la propension marginale à épargner et l'élasticité pour le revenu mesuré. Ensuite on additionne pour chaque ménage le revenu et l'épargne des quatre ans et on en fait la moyenne. Ce sont ces moyennes qui sont utilisées pour calculer de nouvelles régressions pluriannuelles entre revenu et épargne (1).

Les résultats de ces calculs figurent dans le tableau 3. On peut remarquer le haut degré d'explication statistique des régressions épargne-revenu calculées année par année et la stabilité de la liaison observée. La propension marginale à épargner est comprise entre 0,65 et 0,95 suivant les années. Elle varie donc assez peu malgré la longueur de la période étudiée. De même, l'élasticité instantanée est constamment supérieure à 1,3. Ces résultats sont analogues à ceux des études antérieures. Ils confirment l'existence du biais introduit par l'estimation de la fonction d'épargne à partir du revenu et de l'épargne observés pour une année. Alors que l'élasticité de l'épargne est largement supérieure à 1, le taux d'épargne n'augmente pas sensiblement dans le temps : il reste compris entre 0,38 et 0,57. La valeur de l'élasticité instantanée ne fournit pas par conséquent une estimation satisfaisante de l'élasticité de long terme, comme le prévoit la théorie du revenu permanent. En allongeant la période d'étude, on devrait obtenir une propension marginale à épargner plus faible que

(1) Le détail de ce test figure dans MAYER, *op. cit.* p. 305.

Des ménages capables de s'astreindre à la tenue de comptes pendant une aussi longue période ne sont pas représentatifs de l'ensemble des ménages d'exploitants agricoles. Ce sont pour la plupart des agriculteurs au-dessus de la moyenne, pour qui le calcul économique a un sens et qui sont peut-être plus désireux d'investir et de se développer que les autres. Il ne faut pas, par conséquent, s'attendre à ce que les résultats tirés de cette étude aient une valeur générale sur le plan quantitatif. Par contre sur celui de l'analyse des mécanismes d'épargne, nous pensons qu'ils permettent une première confrontation des faits et des hypothèses présentées ci-dessus.

221. Les données

Pour chacun de ces ménages, nous avons pu obtenir des renseignements sur l'ensemble des revenus, l'épargne et la taille de la famille. D'autres données sur l'endettement et le capital avaient aussi été rassemblées mais elles n'ont pu être utilisées du fait des particularités de la comptabilité agricole suisse (1).

L'épargne a été calculée annuellement comme la différence entre le revenu total (incluant revenu de l'exploitation et du ménage) et la consommation. Elle inclut l'achat de biens durables. Le concept de revenu utilisé par l'organisme comptable ne comprend pas certains gains en capital, les dons et les héritages. Si l'on admet que l'épargne de l'année représente la différence de valeur de l'actif (ménage + entreprise) d'une année sur l'autre, elle devrait comprendre ces éléments. Il existe par conséquent une sous-estimation commune au revenu et à l'épargne.

D'autre part, nous avons considéré que le ménage d'exploitants raisonnait en fonction de l'ensemble de ses disponibilités et qu'il n'en défalquait pas les amortissements avant de faire l'allocation entre consommation et épargne. Nous avons donc retenu une notion de revenu brut s'apparentant au cash-flow des entreprises.

(1) La valeur du capital foncier portée chaque année dans les comptabilités des ménages d'exploitants agricoles suisses n'est pas réévaluée d'une année à l'autre. De plus, le système dit de la "clôture du propriétaire" attribue un capital foncier fictif aux fermiers dont la valeur est égale à la valeur du rendement capitalisée à 4,5 % et non réévaluée annuellement. Des règles du même ordre régissent l'inscription des dettes hypothécaires contractées pour le foncier.

pour les régressions annuelles et de la même façon une élasticité plus proche de l'unité. Or la comparaison des régressions annuelles et pluriannuelles donne des résultats contraires à ceux-ci. Dans trois cas sur cinq, la propension marginale calculée est supérieure à la moyenne des propensions marginales de chaque année et l'élasticité correspondante est le plus souvent supérieure aux élasticités annuelles.

Comme on peut raisonnablement penser que les moyennes calculées sur quatre ans se rapprochent plus du revenu et de l'épargne permanents que les valeurs annuelles, une explication basée sur la présence de revenus transitoires peut difficilement être avancée. C'est la conclusion à laquelle arrive également MAYER (13).

Il est possible d'invoquer d'autres raisons pour expliquer le biais constaté. La longueur de l'horizon est peut-être mal choisie et le découpage effectué inadéquat. Ces causes nous semblent insuffisantes. A titre de vérification on a calculé une régression pluriannuelle en doublant la longueur de l'horizon. Les résultats trouvés vont dans le sens des précédents (tableau 4). En particulier l'élasticité de l'épargne reste largement supérieure à l'unité.

Tableau 4. Elasticité pluriannuelle calculée sur huit ans

période	E/R (1)	dE/dR (2)	élasticité (3)	R ²	PME moyenne (4)
1949-1956	0,45	0,717	1,59	0.890	0.712

- Notes: 1 - la colonne (3) est égale au produit de la colonne (2) et de l'inverse de la colonne (1).
2 - la colonne (4) représente la moyenne des propensions marginales calculées pour chaque année du groupe.

Une autre voie d'explication paraît plus prometteuse. Au lieu de supposer implicitement que tous les ménages étudiés consacrent la même part de leur revenu permanent à l'épargne, nous ferons l'hypothèse que le coefficient de proportionnalité k défini par FRIEDMAN diffère d'un ménage à l'autre, et qu'il décroît lorsque l'on se déplace du bas de l'échelle des revenus à son sommet, toutes choses égales par ailleurs. Pour tester cette hypothèse, nous écrirons que le

Tableau 3 - Elasticités annuelles et pluriannuelles
(ensemble de l'échantillon)

années	E/R	dE/dR	élasti- cité	R ²	groupes d'années	E/R	dE/dR	élasti- cité	R ²	propension marginale moyenne (4)
	(1)	(2)	(3)			(1)	(2)	(3)		
1949	0,38	0,708 (0,034)	1,86	0,885	1949- 1952	0,40	0,701 (0,035)	1,75	0,876	0,710
1950	0,46	0,780 (0,042)	1,69	0,857						
1951	0,46	0,727 (0,037)	1,58	0,870						
1952	0,40	0,625 (0,037)	1,56	0,835						
1953	0,45	0,680 (0,035)	1,51	0,867	1953- 1956	0,43	0,747 (0,027)	1,74	0,932	0,714
1954	0,48	0,670 (0,027)	1,39	0,912						
1955	0,46	0,690 (0,032)	1,50	0,889						
1956	0,44	0,816 (0,032)	1,85	0,920						
1957	0,49	0,778 (0,032)	1,59	0,914	1957- 1960	0,45	0,662 (0,032)	1,47	0,884	0,699
1958	0,48	0,693 (0,040)	1,44	0,837						
1959	0,50	0,703 (0,027)	1,41	0,923						
1960	0,44	0,621 (0,035)	1,41	0,850						
1961	0,49	0,760 (0,040)	1,55	0,865	1961- 1964	0,48	0,823 (0,036)	1,72	0,901	0,819
1962	0,47	0,693 (0,038)	1,47	0,850						
1963	0,56	0,954 (0,023)	1,70	0,968						
1964	0,57	0,869 (0,029)	1,52	0,942						
1965	0,43	0,632 (0,042)	1,47	0,796	1965- 1968	0,44	0,735 (0,039)	1,67	0,859	0,723
1966	0,50	0,875 (0,033)	1,75	0,962						
1967	0,49	0,746 (0,037)	1,52	0,880						
1968	0,44	0,638 (0,045)	1,45	0,778						

Note : 1 - la colonne (3) est égale au produit de la colonne (2) et de l'inverse de la colonne (1).

2 - la colonne (4) représente la moyenne des propensions marginales calculées pour chaque année du groupe.

Tableau 5. Régression du taux d'épargne en fonction du revenu et de la taille de la famille par groupe d'année

groupes d'années	constante	coefficient de R	coefficient de UC	R ²
1949-1952	0,27 <i>5,4</i>	$1,6 \cdot 10^{-5}$ <i>9,5</i>	- 0,03 <i>- 3,4</i>	0,617
1953-1956	0,25 <i>6,8</i>	$1,3 \cdot 10^{-5}$ <i>9,9</i>	- 0,02 <i>- 3,0</i>	0,639
1957-1960	0,34 <i>10,2</i>	$0,9 \cdot 10^{-5}$ <i>8,1</i>	- 0,03 <i>- 4,1</i>	0,542
1961-1964	0,52 <i>10,6</i>	$0,7 \cdot 10^{-5}$ <i>9,5</i>	- 0,06 <i>- 6,0</i>	0,639
1965-1968	0,46 <i>9,3</i>	$0,5 \cdot 10^{-5}$ <i>7,4</i>	- 0,05 <i>- 4,8</i>	0,515

Note : les nombres en italiques représentent les t de Student.

taux d'épargne (complément à un du coefficient k) dépend du niveau du revenu permanent. D'après la théorie du revenu permanent, k est fonction du taux d'intérêt, du rapport du capital matériel au revenu permanent et d'une variable aléatoire influencée en particulier par la taille de la famille et l'âge du chef de ménage. Pour les ménages étudiés nous ne disposons ni de la valeur de l'actif, ni de l'âge du chef d'exploitation et le taux de l'intérêt peut être considéré comme constant. Nous spécifierons par conséquent un modèle dans lequel le taux d'épargne dépend simplement du revenu et de la taille de la famille et d'une variable aléatoire ε .

$$\frac{E}{R} = a + b R + c UC + \varepsilon$$

$\frac{E}{R}$ représente le taux d'épargne.

R représente le revenu.

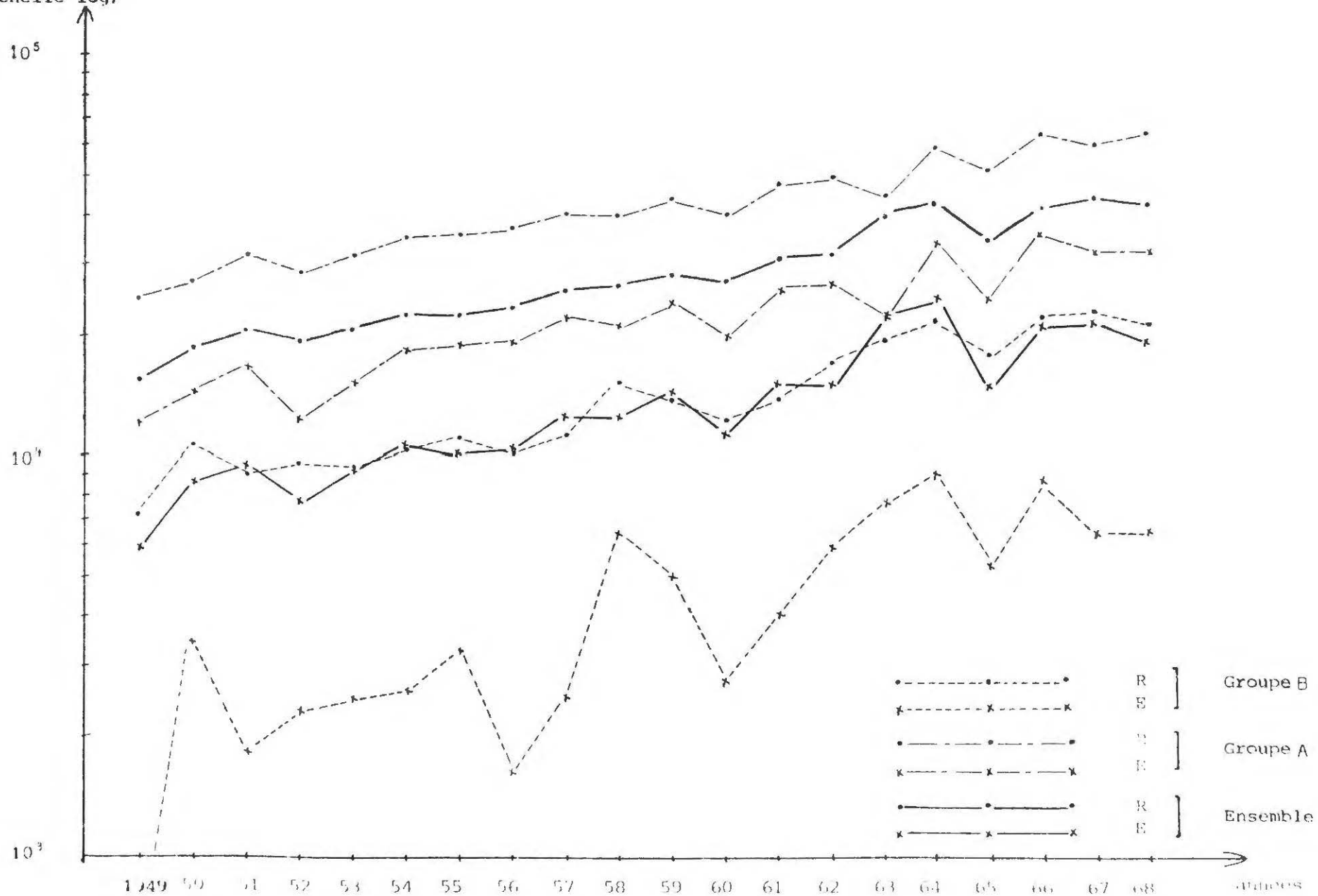
UC représente la taille de la famille calculée en nombre d'unités de consommation.

Les valeurs utilisées sont des moyennes sur quatre années calculées comme précédemment.

L'influence du revenu et de la taille de la famille sont bien mises en évidence par les résultats du tableau 5. Les signes trouvés sont conformes aux hypothèses faites : la présence d'une famille nombreuse, toutes choses égales par ailleurs, joue un rôle négatif sur le taux d'épargne. Le revenu, dont le coefficient est nettement significatif, joue un rôle positif quelle que soit la période. Ceci tend à infirmer l'hypothèse de proportionnalité, car la valeur du coefficient k n'est pas indépendante du niveau du revenu permanent. Cependant, il se peut que la corrélation trouvée entre le revenu et le taux d'épargne traduise en réalité la corrélation du revenu permanent et d'un facteur important non pris en compte par le modèle. S'il existe, en particulier, une forte corrélation négative entre la valeur du rapport capital matériel / revenu permanent et ce dernier, les résultats ci-dessus peuvent signifier que le rôle attribué au revenu est en réalité une conséquence de cette corrélation.

Figure 1 : Revenu et épargne moyens de l'échantillon et des groupes A et B

Revenu et
épargne (en F.S.)
(échelle log)



223. Evolution de la propension moyenne à épargner et revenu relatif

La propension moyenne à épargner du groupe évolue assez peu au cours de la période étudiée (tableau 3). Mis à part les valeurs extrêmes constatées pour 1949, 1963 et 1964 égales respectivement à 0,38, 0,56 et 0,57, elle reste comprise entre 0,40 et 0,50. Pourtant, pendant le même temps, le revenu moyen du groupe augmente considérablement : en francs constants, il est multiplié par 2,7 et passe de 15 700 à 43 300 francs suisses. Il semble donc que le niveau absolu du revenu en longue période ait eu une influence assez faible sur la propension moyenne à épargner du groupe.

Cette constatation est cohérente à la fois avec les hypothèses de FRIEDMAN et avec celles du revenu relatif. Prenons un exemple : un ménage dont les revenus ont été multipliés par deux entre 1949 et 1968 n'adopte pas l'attitude d'épargnant des ménages qui disposaient au début de la période de revenus doubles des siens. Au lieu d'augmenter, sa propension moyenne à épargner reste à peu près stable. Dans l'optique de la théorie du revenu permanent, cela signifie que la propension moyenne à épargner de longue période est indépendante du niveau du revenu permanent ; dans celle du revenu relatif, cela est dû à un déplacement d'ensemble des revenus sans modification de leur distribution, et donc sans modification de l'échelle des consommations.

Pour préciser ce point, nous avons classé, pour chaque année, les ménages d'après leur revenu. L'ordre des ménages dans cette classification reste stable d'une année à l'autre et la présence de revenus transitoires n'affecte pas sensiblement leur place, en moyenne. Cette stabilité nous a permis de constituer deux groupes. D'une part celui des ménages dont les revenus sont pratiquement toujours situés dans le tiers supérieur de la distribution (groupe A), d'autre part, celui des ménages dont les revenus sont en permanence situés dans le quart inférieur (groupe B). Ces deux groupes comprennent respectivement 20 et 16 ménages.

Le groupe A (groupe de tête) voit son revenu passer de 24 524 à 65 601 F.S. ; pour le groupe B (groupe de queue), le revenu moyen passe de 7 264 à 21 571 F.S. . La progression du revenu est nettement plus rapide pour ce dernier groupe que pour le groupe A (6,4 % par an contre 4,9 %) (figure 1).

Les propensions moyennes à épargner de ces deux groupes diffèrent notablement. Celle du groupe A est presque toujours supérieure à 0,50 alors que celle du groupe B n'atteint qu'exceptionnellement la valeur 0,40 (tableau 6 et graphique 2). Il s'ensuit des disparités d'épargne assez importantes, les ménages les plus favorisés dégageant un volume d'épargne cinq fois plus élevé que les autres en moyenne alors que leurs revenus ne sont que trois fois supérieurs.

D'autre part, le comportement du court terme est également très différent. Dans le cas du groupe A, l'élasticité de l'épargne varie dans des limites assez étroites. Calculée en prenant pour base les variations annuelles du revenu et de l'épargne, elle reste comprise entre 0,4 et 2,2 (mis à part les chiffres des années 1957-58 et 1967-68) (tableau 7). Dans le cas du groupe B au contraire, la dispersion de l'élasticité est beaucoup plus grande ; elle varie de 0,5 à 8,6, non compris les années où elle est négative. Ceci se traduit par une propension moyenne à épargner très fluctuante (graphique 2). L'attitude des ménages de ce groupe est le reflet de la variabilité de leurs revenus, qui est proportionnellement plus forte que pour ceux du groupe A. Comme leur consommation ne peut suivre les aléas du revenu, la moindre baisse de ressources conduit à des écarts considérables dans l'épargne.

Tableau 7. Elasticité de court terme de l'épargne pour les groupes A et B

années	groupe A	groupe B	années	groupe A	groupe B
1949-50	1,9	8,6	1959-60	2,2	4,1
1950-51	0,8	1,1	1960-61	1,7	4,6
1951-52	2,1	4,1	1961-62	0,4	1,9
1952-53	1,9	- 4,5	1962-63	1,8	2,2
1953-54	1,7	0,5	1963-64	1,7	1,4
1954-55	0,7	3,5	1964-65	2,3	2,2
1955-56	0,8	7,4	1965-66	1,9	2,7
1956-57	1,7	5,4	1966-67	1,9	6,4
1957-58	4,3	4,3	1967-68	0,1	- 0,3
1958-59	1,5	2,1			

Tableau 6 - Evolution de la propension moyenne à épargner des groupes A et B au cours de la période 1949-1968

années	groupe A	groupe B	années	groupe A	groupe B
1949	0,500	0,087	1959	0,560	0,368
1950	0,546	0,315	1960	0,503	0,222
1951	0,530	0,203	1961	0,557	0,297
1952	0,454	0,241	1962	0,546	0,350
1953	0,498	0,269	1963	0,502	0,399
1954	0,534	0,258	1964	0,591	0,419
1955	0,532	0,303	1965	0,480	0,302
1956	0,528	0,158	1966	0,563	0,399
1957	0,562	0,224	1967	0,532	0,282
1958	0,534	0,423	1968	0,501	0,312

Figure 2 - Propensions moyennes à épargner des groupes A et B

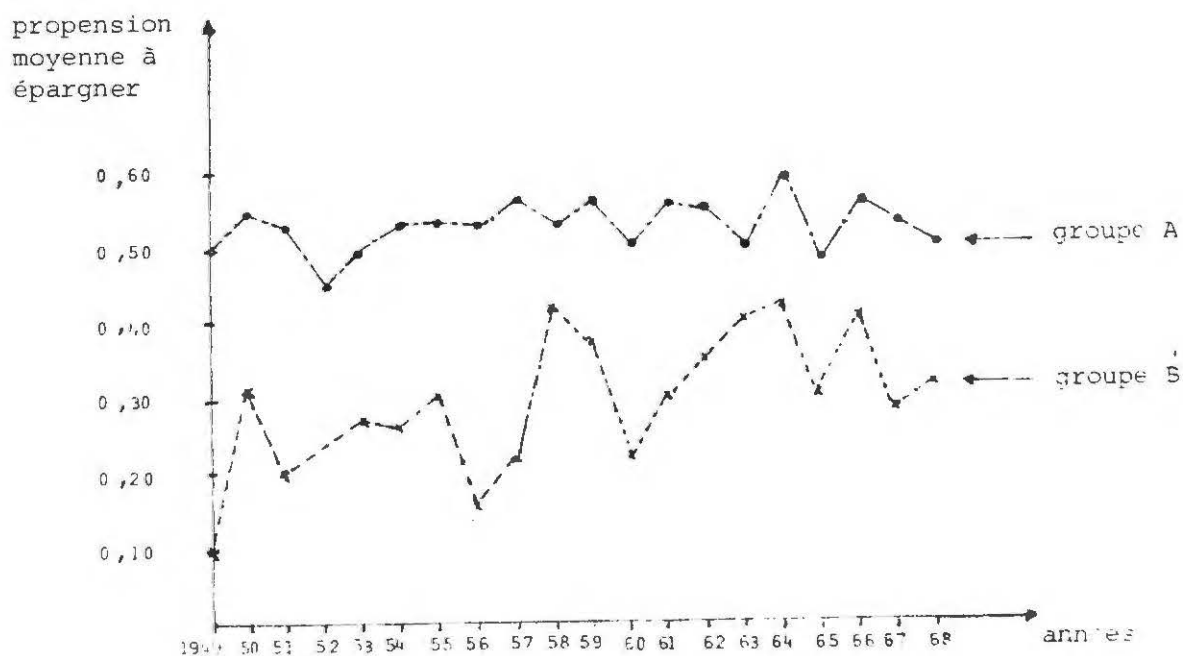


Tableau 8 - Calcul du trend des propensions moyennes à épargner des groupes A et B

Groupe A	E/R = 0,516 + 0,001 (T) (0,015) (0,001) <i>34,4</i> <i>1,0</i>	R ² = 0,03
Groupe B	E/R = 0,202 + 0,008 (T) (0,035) (0,002) <i>5,8</i> <i>4,0</i>	R ² = 0,32

Note : la lettre T représente le temps (en années)
les nombres en italiques représentent les
valeurs du t de Student.

Ces résultats sont apparemment contradictoires. Dans un cas, la croissance du revenu permanent n'entraîne pas de changement dans le comportement des ménages considérés (groupe A). Dans l'autre, une variation de même sens, mais plus rapide, se traduit par une croissance de la propension moyenne à épargner. Cette contradiction peut être levée en considérant non plus le niveau de revenu absolu mais le niveau de revenu relatif. Il faut replacer les deux groupes étudiés par rapport à l'ensemble des ménages d'exploitants agricoles suisses.

On peut faire l'hypothèse que la position des ménages du groupe A dans l'échelle des revenus agricoles suisses n'a pas varié. Leur revenu relatif est donc resté constant du fait d'une amélioration comparable de leur revenu et de l'ensemble des revenus. Ils n'ont pas eu à modifier leur attitude vis-à-vis de l'épargne et de la consommation. Au contraire, on peut supposer que la position des ménages du groupe B s'est améliorée ce qui les a conduits à adopter une attitude nouvelle où la place de la consommation dans l'allocation des ressources devient plus réduite.

Cette interprétation, pour être confirmée, devrait s'appuyer sur une comparaison de nos résultats avec ceux que l'on pourrait obtenir en étudiant l'évolution des revenus de l'ensemble des agriculteurs suisses. Ce travail n'a pas encore été possible.

Une autre interprétation de ces résultats peut être avancée. On peut en effet considérer que les agriculteurs du groupe A, dont les revenus sont nettement plus élevés que ceux de la moyenne des exploitants suisses, suivis en gestion (1) dirigent des exploitations entrées dans un régime de croisière. Ils n'auraient pas besoin de développer rapidement leur appareil de production et donc de dégager une épargne croissante. Pour les exploitants du groupe B, on peut faire l'hypothèse que leurs exploitations sont dans la phase de "décollage", et qu'ils sont amenés de ce fait à consacrer une part croissante de leurs revenus à l'épargne.

La vérification de ces deux hypothèses nécessite un approfondissement de notre connaissance des exploitations étudiées ; ce travail, actuellement en cours, permettra de vérifier si une explication de l'évolution et de la différenciation des exploitations agricoles basée sur le rôle joué par les mécanismes d'épargne est suffisante, ou s'il faut la rechercher dans une autre voie.

(1) Le revenu brut total est de 14 540 F.S. en 1949, par exploitation suivie en gestion, et de 32 470 F.S. en 1968. Source : Recherches comptables effectuées dans des exploitations agricoles, Exercice 1949-50 et 1968. Brugg. Travaux de statistique du Secrétariat des Paysans Suisses, 36 1951 et 105 1970.

CONCLUSION

Les agriculteurs consacrent une part importante de leurs revenus à l'épargne. Ils représentent avec les autres entrepreneurs individuels, la catégorie de ménages qui, à revenu donné, a le plus fort taux d'épargne. Ce fait, décelé depuis longtemps ne reçoit pas une explication totalement satisfaisante de la part des auteurs qui ont proposé une théorie de la fonction de consommation. Pour les tenants de la théorie du revenu permanent, les ménages d'agriculteurs ont un taux d'épargne élevé du fait de la grande variabilité de leurs revenus. Une analyse de cette question montre que le comportement d'épargnant des agriculteurs ne peut être compris à l'aide de cette seule explication. Il faut relier l'attitude des ménages d'agriculteurs à leur statut d'entrepreneur individuel. Ils doivent en effet, à la différence des ménages salariés, financer conjointement, la consommation de leur famille et le développement de leur exploitation. Faisant face à deux objectifs contradictoires dans le court terme, ils sont amenés à donner le plus souvent la priorité à l'épargne. Une telle attitude leur permet d'espérer, à terme, l'amélioration de leur niveau de vie. Ainsi certains agriculteurs (dynamiques, il est vrai) consacrent entre 30 et 50 % de leur revenu à l'épargne pendant une grande partie de leur vie. Ces taux sont loin d'être exceptionnelles (GIRAO et al. (5)).

Les études réalisées à partir des données annuelles permettent de nuancer ces conclusions. Il existe en effet en dépit d'une attitude globalement analogue vis-à-vis de l'épargne des disparités d'épargne importantes entre les ménages d'agriculteurs. Elles sont liées aux différences de revenu et de propension à épargner. On constate que le taux d'épargne d'un ménage, à un moment donné, croît très rapidement avec le revenu dont il dispose. Peut-on en déduire que le niveau absolu du revenu influe sur le taux d'épargne ? Il semble que non, car dans le long terme, un accroissement du revenu ne se traduit pas obligatoirement par une modification de la propension moyenne à épargner. Une explication, basée sur la notion de revenu relatif, peut être avancée. Les différences de taux d'épargne constatées en étudiant les données annuelles sont liées à la place des ménages dans l'échelle des revenus. Selon que cette place reste stable ou se modifie dans le temps, le taux d'épargne fait de même.

Ces résultats confirment-ils ou non la thèse de l'existence d'un déterminisme d'évolution des exploitations agricoles, lié aux mécanismes de formation de l'épargne ? Il semble qu'en ce qui concerne l'échantillon de ménages étudiés, l'inverse se soit produit. Les agriculteurs les plus mal placés au départ sur le plan des revenus et de la propension moyenne à épargner améliorent leur position relative par rapport à ceux dont les moyens étaient plus importants. Cette amélioration reste limitée et l'on peut se demander si les deux groupes étudiés ne sont pas trop peu importants sur le plan numérique pour que les tendances constatées aient une réelle signification. Par ailleurs, le manque de données sur les éléments de patrimoine restreint beaucoup la portée de ces conclusions. Il ne s'agit par conséquent que d'un travail exploratoire sur une question dont l'étude nous paraît devoir être étendue à des groupes d'agriculteurs beaucoup plus importants pour lesquels on disposerait d'informations complètes sur les éléments constituant le revenu, le patrimoine, et l'endettement. Il y aurait en particulier à analyser le rôle que peuvent jouer conjointement dans l'accumulation du capital les moyens de financement internes (l'épargne) et externes (l'endettement).

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] BRANGEON (J.L.), JEGOUZO (G.), La pauvreté en agriculture, Rennes, INRA, 1972, 96 p.
- [2] BRANGEON (J.L.), LEON (Y.), RAINELLI (P.), Résultats d'une enquête sur le financement en 1965 des exploitations agricoles d'Ille-et-Vilaine et d'Eure-et-Loir, Rennes, INRA, CREP, 1969, 98 p.
- [3] CREP, Enquête pilote salariés et inactifs, 1964, Paris, 2 tomes, 282 p. + 80 p.
- [4] FRIEDMAN (M.), A Theory of the Consumption Function, Princeton, Princeton University Press, 1957, 243 p.
- [5] GIRAO (J.A.), TOMÉK (W.G.), MOUNT (T.D.), The effect of Income Instability on Farmers' Consumption and Investment. The Review of Economics and Statistics, 56 (2), may 1974, pp. 141-149.
- [6] KLEIN (L.R.), The British Propensity to Save. Journal of the Royal Statistical Society (A), 121, 1958, pp. 60-96.
- [7] KUZNETS (S.), Proportion of Capital Formation to National Product. American Economic Review. Papers and Proceedings, 42, 1952, pp. 507;526.
- [8] LEON (Y.), RAINELLI (P.), L'agriculteur et les autres catégories socio-professionnelles face à l'épargne. Economie Rurale, 87, 1971, pp. 13-23.
- [9] LEON (Y.), RAINELLI (P.), Les avoirs financiers des agriculteurs en Ille-et-Vilaine, Rennes, INRA, 1974, 41 p.
- [10] LISLE (E.A.), L'épargne des ménages en Israël. Consommation (1), 1964, pp. 37-86.
- [11] LIVIATAN (N.), Test of the Permanent Income Hypothesis Based on a Reinterview Saving Survey, in Carl CHRIST (Ed.), Measurement in Economics : Studies in Mathematical Economics and Econometrics in Memory of Yehuda GRUNFELD, Stanford University Press, 1963, pp. .
- [12] MASSONAUD (M.), VANGREVELINGHE (G.), Les recherches sur l'épargne en Scandinavie. Paris, CREP, 1966.

- [13] MAYER (T.), Permanent Income, Wealth and Consumption, Berkeley-University of California Press, 1972, 415 p.
- [14] MIZOGUCHI (T.), Personal Savings and Consumption in Postwar Japan, Tokyo, Kinokuniya, 1970, 301 p.
- [15] RANELLI (P.), Le financement des entreprises agricoles et industrielles, Economie Rurale, n° 96, avril-juin 1973, pp. 87-100.